



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière**

Le ministre publie la circulaire RASED, Le SNUDI-FO défendra chaque poste de RASED, les départs en stage CAPA-SH et les garanties statutaires des enseignants spécialisés

Les 350 000 signatures sur la pétition nationale commune « Sauvons les RASED » expriment le refus quasi unanime de tous les enseignants et des parents de voir disparaître 3 000 postes de RASED pour cette rentrée. Le Ministre L. Chatel répond aux revendications en publiant ... une nouvelle circulaire en date du 17/07/09 (BO N°31 du 27/08/09).

Celle-ci abroge la circulaire de 2002 pour accompagner la suppression des 3000 postes de RASED, prélude à la disparition totale des RASED.

Le SNUDI-FO exige le retrait de la nouvelle circulaire

Cette nouvelle circulaire vise à transformer les enseignants spécialisés en « *experts au sein de l'équipe enseignante* » au détriment de leurs interventions auprès des élèves en difficulté. Ils deviendraient, de fait, « personnels-ressource » dans les écoles, permettant ainsi aux autorités, à tous les niveaux, de continuer de supprimer les postes en RASED pour répondre aux exigences de la RGPP et de la LOLF.

Pour le SNUDI-FO, les missions des enseignants spécialisés relèvent exclusivement de la prise en charge, auprès des élèves, de la difficulté scolaire qui doit s'accompagner du temps de synthèse nécessaire estimé à trois heures hebdomadaires par les professionnels.

Le SNUDI-FO est intervenu tout au long des six réunions du groupe de travail en 2009 pour demander le maintien des garanties statutaires des personnels des RASED contre leur transformation en « personnels-ressource » privés de leurs frais de déplacement et de leurs heures de synthèse.

Les postes RASED doivent être restitués, aucun poste RASED ne doit rester vacant. Le SNUDI-FO intervient, dès les premiers jours de la rentrée à tous les niveaux, pour faire respecter les garanties statutaires des personnels, exiger le rétablissement de chacun des 3000 postes de RASED supprimés, et la création de tous les postes de RASED nécessaires dans toutes les options.

Le SNUDI-FO constate que les postes « RASED en surnuméraire dans une école » sont bien souvent vacants après la phase d'ajustement du mouvement. Le risque est donc grand que les IA les utilisent pour faire face à la faiblesse de la dotation.

Le SNUDI-FO invite les personnels à établir leurs besoins en postes de RASED dans chaque école, chaque circonscription et intervenir avec le syndicat auprès des Inspecteurs d'académie pour que les postes demandés soient créés et/ou rétablis, qu'aucun postes de RASED ne reste vacant.

Il sera vigilant pour que le nombre de départs en stage CAPA-SH correspondent en 2009/2010 aux besoins exprimés dans les départements.

Montreuil le 28 août 2009